

Annexe 2 : PROCEDURE D'ORIENTATION D'UN ELEVE *PRE-ORIENTE* VERS L'EGPA

Proposition d'orientation transmise par le collège ou demande formulée par la famille

6^{ème} pré-orienté

Envoi de la Fiche bilan (document 5) par le collège pour le 8 mars 2024.

à la DIVEL (à l'attention de Mme DECHAVANNE) ia42segpa@ac-lyon.fr (04 77 81 41 13)



Etude de la demande par une sous-commission qui formule un avis



Réunion de la commission départementale :
étude, validation, notification des avis



Transmission de l'avis à la famille pour accord dans un délai de 15 jours



3^{ème} trimestre, transmission de l'avis de la commission départementale
et de la réponse de la famille au directeur académique pour décision



Fin mai 2024, affectation par le directeur académique en fonction des places disponibles